Bulletin d'inscription

Voyage d'études et d'agrément

Jardins méditerranéens - Côte d'Azur

du 1 au 4 mai 2026

DESTINATION

Le voyage d'études et d'agrément proposé par l'association Passion jardin au naturel à ses seuls membres adhérents, à jour de leur cotisation pour l'année 2025, et s'engageant à cotiser en 2026, aura lieu du 1 au 4 mai 2026 sur le thème des jardins méditerranéens, sur les bords de la méditerranée, selon le programme prévisionnel communiqué. Le départ interviendra le vendredi 1er mai à 6h15 depuis le parking du pré de la foire de Langogne (48) pour une durée de 4 jours avec 3 nuits en gîte (ou hôtel) et retour à Langogne à 21h30 le lundi 4 mai.

Premier(e) participant(e)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. mobile : ..... Tél. Fixe : .....

E-mail : .....

Allergies alimentaires : .....

Attentes particulières : .....

Je suis disposé à conduire un des véhicules 9 places si besoin – permis B : oui ☐ Non ☐

En cas d'inscription à titre individuel :

☐ Je suis disposé (e) à partager une chambre double avec un(e) autre participant(e) - sans surcoût

☐ Je souhaite un hébergement individuel dont je prendrai en charge le surcoût (75€) ; l'hébergement est alors susceptible de se situer dans un hôtel voisin du gîte (1,3 km – 20' à pied))

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE NÉCESSITÉ (mention obligatoire)

Nom : ..... Prénom : .....

Lien de parenté : .....

Tél. privé : .....Tél .mobile . : .....

E-mail : .....

Accompagnant(e) :

(inscription couple)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. mobile : ..... Tél. Fixe : .....

E-mail : ....

Allergies alimentaires : .....

Attentes particulières : .....

Je suis disposé à conduire un des véhicules 9 places si besoin – permis B : oui ☐ Non ☐

../..

DEMANDES PARTICULIÈRES

Nous vous remercions de préciser le plus tôt possible toute demande particulière vous concernant (repas spéciaux, confort particulier…).

ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des demandes ou contraintes particulières qui peuvent impacter la réalisation du voyage, merci de nous contacter pour vérifier l'adéquation du voyage à vos besoins.

ASSURANCE VOYAGE

Aucune assurance voyage n'étant souscrite par l'association, nous vous invitons à vérifier auprès de votre compagnie d'assurances votre couverture en cas de survenance d'un risque (garantie rapatriement notamment).

PRIX , CONFIRMATION et ANNULATION

Le **coût prévisionnel du voyage est de 645 € TTC par participant, +75€ pour chambre individuelle**, étant rappelé que les participants assument 100% du coût des prestations nécessaires, le budget de l'association n'intervenant pas. **Ce prix n'intègre pas les apports en nature pour le pique-nique, les petits-déjeuners et dîners partagés et les dépenses personnelles.**

Le coût du voyage est déterminé sur la base de 20 participants avec un montant à payer de 645€ / personne ; ce montant est susceptible d'évoluer à la baisse en cas de nombre de participants supérieur. Les dépenses seront comptabilisées et le différentiel éventuel du coût de revient par personne avec le prix payé par chacun des participants sera remboursé à chacun à l'issue du voyage. Le calcul du coût est déterminé sur la base d'un logement en chambre double. Les personnes seules sont invitées à faire part lors de leur inscription de leur accord pour partager leur chambre avec un(e) autre participant(e) de même sexe (lits séparés). Pour les personnes souhaitant une chambre individuelle, un supplément de 75 € sera demandé pour un logement en chambre simple, le cas échéant dans un hôtel voisin du gîte (1,3 Km, 20 minutes à pied) .

Le voyage sera confirmé dès lors que 20 inscriptions fermes auront été enregistrées, avec paiement effectif des acomptes correspondants ; **en cas de non confirmation, les acomptes versés seront remboursés intégralement**. **En cas d'annulation ultérieure, les frais déjà engagés seront déduits des acomptes versés, le solde étant remboursé aux inscrits**.

En cas de **renoncement ou d'empêchement de participant(e)(s), la(les) personne(s) inscrite(s) peut(peuvent) se faire remplacer par toute(s) autre(s) personne(s), que la(les) personne(s) renonçant, membre(s) de l'association et à jour de cotisation pour l'année 2026**.

Afin de confirmer l'inscription, **un acompte de 215 € par participant doit impérativement être versé avant le 31 octobre 2025 24h, un deuxième acompte de 215 € / personne devra être payée avant le 31 janvier 2026 24h et le solde de 215 € par personne (+75 € = 290 € si chambre individuelle) devant être versé avant le 31 mars 2026 24h.**

PAIEMENT

O **Je paie par virement bancaire sur le compte de l'association Passion jardin au naturel :**

IBAN : FR76 1350 6100 0085 1277 3275 844 BIC : 1GRFRPP835

ACCEPTATION DU CONTRAT DE VOYAGE ET DES ASSURANCES

Je, soussigné(e)……, agissant tant pour moi-même que pour le compte de l'autre personne inscrite sur ce bulletin d'inscription, certifie avoir pris connaissance des descriptifs détaillés du voyage, des conditions de mise en œuvre et en particulier des conditions d'annulation/résolution. Je les accepte tous sans réserve. Je reconnais également avoir reçu toutes les informations nécessaires à ma prise de décision quant au choix de la destination et des visites proposées. Par ailleurs, j'ai noté que la couverture assurance rapatriement relève de mon contrat personnel d'assurance.

Le premier jardinier voyageur (date et signature)	*le second jardinier voyageur (date et signature)*

Bulletin à retourner complété à passionjardinaunaturel@gmail.com ; tous renseignements au 06 50 53 47 69 ou 06 75 39 30 68

ASSOCIATION PASSION JARDIN AU NATUREL - N° SIRET : 933 058 026 0001